

**Calendrier des procédures**

	<i><b>Échéances (au plus tard le)</b></i>
Échange des demandes de renseignements :	<b>lundi 21 mars 2011</b>
Échange des oppositions aux demandes de renseignements :	<b>lundi 4 avril 2011</b>
Dépôt, à la Commission, des répliques aux réponses aux demandes de renseignements à l'égard des questions non résolues :	<b>mardi 19 avril 2011</b>
[Ordonnance de la Commission]	
Échange des réponses aux demandes de renseignements :	<b>jeudi 23 juin 2011</b>
Échange des avis exposant les motifs à l'égard des réponses insatisfaisantes/incomplètes aux demandes de renseignements :	<b>vendredi 16 septembre 2011</b>
Dépôt, à la Commission, des répliques aux avis à l'égard des questions non résolues :	<b>vendredi 14 octobre 2011</b>
[Ordonnance de la Commission]	
Dépôt des réponses complètes/satisfaisantes aux demandes de renseignements :	<b>mercredi 21 décembre 2011</b>
<b><i>Calendrier pour les établissements retirés A</i></b>	
Réponses aux demandes de renseignements :	<b>mardi 19 juin 2012</b>
Avis à l'égard des réponses insatisfaisantes/incomplètes aux demandes de renseignements :	<b>lundi 23 juillet 2012</b>
Dépôt, à la Commission, des répliques aux avis à l'égard des questions non résolues :	<b>mardi 7 août 2012</b>
[Ordonnance de la Commission]	
Dépôt des réponses complètes/satisfaisantes aux demandes de renseignements :	<b>six semaines après l'ordonnance de la Commission à l'égard des questions non résolues</b>
<b><i>Calendrier pour les établissements retirés B</i></b>	
Dépôt, à la Commission, des répliques aux avis à l'égard des questions non résolues :	<b>jeudi 26 avril 2012</b>
[Ordonnance de la Commission]	
Dépôt des réponses complètes/satisfaisantes aux demandes de renseignements :	<b>au plus tard six semaines après l'ordonnance de la Commission à l'égard des questions non résolues</b>
<b><i>Calendrier pour les demandes de renseignements en suspens</i></b>	
Dépôt, à la Commission, des répliques aux oppositions aux demandes de renseignements en suspens :	<b>mardi 2 octobre 2012</b>
[Ordonnance de la Commission]	
Réponses aux demandes de renseignements en suspens :	<b>vendredi 25 janvier 2013</b>
Échange des requêtes à l'égard des réponses incomplètes/insatisfaisantes aux demandes de renseignements	<b>vendredi 15 mars 2013</b>

en suspens :	
Dépôt, à la Commission, des répliques aux requêtes :	<b>vendredi 2 avril 2013</b>
[Ordonnance de la Commission]	
Échange des réponses complètes/satisfaisantes aux demandes de renseignements en suspens :	<b>vendredi 10 mai 2013</b>
Dépôt de la preuve d'Access :	<b>vendredi 13 septembre 2013</b>
Dépôt de la preuve des opposants :	<b>vendredi 20 décembre 2013</b>
Dépôt de la réplique d'Access :	<b>lundi 27 janvier 2014</b>
Début de l'audience : le <b>mardi 11 février 2014 à 10h00, à la salle d'audience de la Commission.</b>	

Révisé le 30 mai 2013